



## BONNES PRATIQUES D'INTERVENTION COVID 19

### **CERTIPAQ ASSURE LA CONTINUITÉ DE SES SERVICES**

*Ce qui nous anime en tout premier lieu c'est votre santé et celle de nos agents. Nous vous remercions de lire attentivement ces quelques lignes afin d'appliquer ensemble les bonnes pratiques lors de notre intervention.*

### **DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU DÉROULEMENT DES AUDITS**

#### **PRÉPARATION DE L'AUDIT**



##### **Ce que nous attendons de vous**

- En cas de doute sur votre santé ou celle de votre entourage, informer au plus vite votre auditeur et contacter votre médecin.
- Préparer au maximum l'audit.
- Définir un lieu adapté dans lequel peut se tenir l'audit : privilégier les lieux ouverts avec un volume suffisant.
- Pour les opérateurs « industriels » ou équivalents, lorsque cela est possible, communiquer le protocole de sécurité mis en place afin que l'auditeur en prenne connaissance et puisse adapter sa venue.

##### **Ce que nous mettons en place**

- L'auditeur prend contact avec vous afin de passer en revue ce que nous attendons de vous pour y apporter des précisions si nécessaire.
- L'auditeur vous communique la liste des documents à préparer à l'avance.

## LE JOUR DE L'AUDIT



### Ce que nous attendons de vous

- Lorsque cela est possible, mettre à disposition de votre auditeur : point d'eau, savon et papier « essui mains ».
- Limiter au maximum le nombre d'interlocuteurs et respecter au mieux les mesures de distanciation physique.
- Ouvrir les portes/barrières à l'auditeur afin de minimiser son contact avec toute surface.
- En cas de déplacement en véhicule, chacun utilise son propre véhicule.

### Ce que nous mettons en place

- L'auditeur porte un masque et respecte les bonnes pratiques.
- L'auditeur n'utilise que son propre matériel (ordinateur, stylo, papier...) et la prise d'aliments ou de boissons est limitée par l'usage de son propre matériel.
- Si l'audit se déroule sur une journée, notre agent ne peut prendre son repas avec un tiers et déjeune donc seul.

## SIGNATURE DES COMPTES-RENDUS

**Les documents doivent être signés en évitant le contact de la main avec les supports. Si la signature du compte-rendu n'est pas possible, l'auditeur doit obtenir l'accord de l'audité et indiquer la mention « Compte tenu du contexte lié au Covid-19, la signature du présent document n'étant pas possible, un accord verbal de l'opérateur a été obtenu ».**

## RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades